



MAIRIE de Aussac-Vadalle
16 - Charente

DIRECTION ETAT CIVIL

COPIE INTEGRALE

ACTE DE MARIAGE

Acte N° 2 - Mariage N° 1

de
David, Pierre, Jean
OSSENDORFF

et de
Aurélie
BEAUMONT

Le neuf juillet deux mil onze à dix huit heures zéro minute, devant--
Nous ont comparu publiquement en la Maison Commune, -----
David, Pierre, Jean OSSENDORFF, chef d'entreprise, né à Marseille----
quatrième arrondissement (Bouches du Rhône), le 06 novembre 1974, domicilié
à Aussac Vadalle (Charente), Rue DE FRAICHE BISE, fils de Pierre, Joseph--
OSSENDORFF, et de Marie Laure, Madeleine BELLIARD, Cadre enseignante, sans-
domicile connu; divorcé de Jessica BARCOUZAREAUD. -----

Et Aurélie BEAUMONT, sans profession, née à Angoulême (Charente), le-
25 mai 1984, domiciliée à Aussac Vadalle (Charente), Rue DE FRAICHE BISE,--
fille de Dominique, Jean BEAUMONT, Miroitier, sans domicile connu et de---
Sandrine, Marie Noëlle PROUX. -----

Sur notre interpellation, les futurs époux ont déclaré qu'il n'a pas-
été fait de contrat de mariage; ils ont déclaré l'un après l'autre vouloir-
se prendre pour époux et Nous avons prononcé, au nom de la Loi, qu'ils sont
unis par le mariage; -----

En présence de Thierry DUCATILLON, Agent technico commercial,-----
domicilié à Nancray sur Rimarde (Loiret), de Jean, Philippe WANQUETIN,-----
gérant, domicilié à Labège (Haute Garonne), de Natacha DOUCET, Préparatrice
de commandes, domiciliée aux Mollettes (Savoie) et de Kelly BENITO,-----
Coiffeuse, domiciliée à Saint Projet Saint Constant (Charente), témoins----
majeurs. -----

Lecture faite et invités à lire l'acte, les époux et les témoins ont-
signé avec Nous, Martine GLEMAIN, Adjointe au Maire, Officier de l'Etat----
Civil. -----

Mention(s) :

>Mariage dissous.
Jugement de divorce du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire
de Angoulême (Charente) rendu le 13 janvier 2026.
Le 02 mars 2026,
Gérard LIOT, Maire.

Délivrée, selon procédés informatiques, à Aussac-Vadalle, le 02 mars 2026.

Signature et sceau de l'officier de l'état civil



Le Maire,

Gérard LIOT